



**Doc. 13784**

05 mai 2015

## **Violations systématiques des droits des journalistes par les autorités de la République de Moldova**

### **Question écrite n° 686 au Comité des Ministres**

de M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique

Le 18 mars 2015, l'équipe de caméramans de la VGTRK conduite par Alexander Balitsky faisait route vers la République de Moldova pour couvrir les élections en Gagaouzie. Les gardes-frontière moldaves n'ont pas autorisé l'équipe russe à pénétrer dans le pays car, selon eux, elle n'aurait pas été en mesure de confirmer l'objet de sa visite.

Le 9 avril 2015, l'équipe de caméramans de la chaîne Zvezda conduite par Alexey Golovko a été retenue à l'aéroport de Kishinev, capitale la République de Moldova, avant d'être expulsée du pays. L'équipe s'est vu refuser l'entrée sur le territoire sous prétexte qu'elle n'était pas en possession de documents exposant précisément l'objet de la visite.

Le 19 avril 2015, l'équipe de caméramans de la chaîne TVC est arrivée à Kishinev. Le cameraman Gennady Kuznetsov s'est vu refuser l'entrée dans le pays après sa fouille au corps, car il avait sur lui sa carte d'employé de la TVC. Après cinq heures d'interrogatoire, une décision similaire a été prise à l'encontre du correspondant Artyom Shirokov. Officiellement, la décision était motivée par l'absence d'informations concernant l'objet de leur visite et leur lieu de résidence dans le pays.

M. Pushkov,

Demande au Comité des Ministres,

Ces agissements des autorités de la République de Moldova étant à considérer comme des entraves au travail des journalistes, le Comité des Ministres envisage-t-il d'évaluer leur conformité avec les principes de liberté des médias, et de faire de même pour l'usage abusif inacceptable par les instances moldaves concernées des dispositions législatives et réglementaires régissant la procédure d'entrée dans le pays?

